



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 août 2023  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 40<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 19 juillet 2023, à 15 heures

*Président* : M. Nasir (Vice-Président) ..... (Indonésie)  
*puis* : M<sup>me</sup> Stoeva (Présidente) ..... (Bulgarie)

## Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (*suite*)

- a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social (*suite*)

*Débat général (suite)*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org))

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



*En l'absence de M<sup>me</sup> Stoeva (Bulgarie), M. Nasir (Indonésie), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 heures.*

**Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (suite)**

**a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social (A/78/80-E/2023/64) (suite)**

*Débat général (suite)*

1. **M. Gentiloni** (Représentant de l'Union européenne, en qualité d'observateur), Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, dit que les efforts déployés à l'échelle internationale pour atteindre les objectifs de développement durable se sont révélés insuffisants et que la réalisation des objectifs a pris beaucoup de retard, mais que la communauté internationale peut encore inverser la tendance si elle unit ses efforts pour agir rapidement. Le Sommet sur les objectifs de développement durable offre donc une occasion exceptionnelle de renouveler les engagements communs pris à l'échelle internationale en vue d'accélérer la mise en œuvre des objectifs, de créer une dynamique à l'approche de la seconde moitié de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de favoriser la coopération multilatérale et le dialogue multipartite.

2. La paix et la sécurité étant indispensables au développement durable, l'Union européenne condamne l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies, et exprime à nouveau sa solidarité avec l'Ukraine. Les perturbations politiques et économiques provoquées par cette agression ont fait monter en flèche les prix des denrées alimentaires et de l'énergie et ont augmenté les inégalités, déjà exacerbées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

3. L'Union européenne réaffirme son attachement au Programme 2030, dans toutes ses dimensions. L'examen volontaire de la mise en œuvre du Programme 2030 par l'Union européenne a mis en évidence la manière dont celle-ci soutient les objectifs en menant à l'échelle européenne des politiques et stratégies de transformation, comme le pacte vert pour l'Europe. Par ailleurs, les États membres de l'Union européenne ont versé collectivement 92,8 milliards

d'euros, soit 43 % du total de l'aide publique au développement (APD) mondiale, pour aider les pays partenaires à atteindre les objectifs, et leur stratégie « Global Gateway » permettra d'aider les pays partenaires à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable grâce aux financements publics et à la mobilisation de financements du secteur privé.

4. **M. Pramudwinai** (Thaïlande), Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, déclare que les problèmes de mise en œuvre rencontrés à mi-parcours du Programme 2030 sont largement dus aux guerres et aux conflits. La communauté internationale a eu recours aux dénonciations et aux accusations, a fait preuve d'opportunisme et a traité les désaccords de manière conflictuelle. Si l'on ne tient pas compte des difficultés qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable, le développement durable reculera d'ici à 2030. À ce titre, la Thaïlande appuie sans réserve la proposition du Secrétaire général d'élaborer un Nouvel Agenda pour la paix, afin de rétablir la confiance dans la Charte des Nations Unies et dans le principe fondamental de prévention des conflits.

5. Les principes de l'économie de suffisance appliqués en Thaïlande privilégient la modération et l'optimisation plutôt que la recherche de croissance et de développement à tout prix. En 2022, alors qu'elle présidait l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, la Thaïlande a mis en place un modèle d'économie verte et biocirculaire reposant sur l'équilibre et la modération, plaçant les questions environnementales au premier plan dans le domaine du développement et utilisant des avancées technologiques axées sur l'humain et la planète. Par ailleurs, la Thaïlande lutte contre les inégalités en offrant une couverture sanitaire universelle.

6. Il faut s'inscrire dans des perspectives porteuses de transformation, redoubler d'efforts et adopter des approches mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et la société tout entière pour favoriser la mise en œuvre du Programme 2030. L'intervenant préconise de mobiliser la science, la technologie et l'innovation et de mettre en place des systèmes alimentaires renforcés et financés de manière durable, et encourage la mise en commun des pratiques exemplaires et le renforcement de la coopération entre les pays du Nord et les pays du Sud.

7. **M<sup>me</sup> Silman** (Israël), Ministre de la protection de l'environnement, déclare que l'environnement que nous partageons transcende les nations et les différends politiques et que, pour résoudre des problèmes qui dépassent les frontières créées par l'homme, il fallait agir dans un esprit de partenariat. Israël soutient

pleinement la réalisation des objectifs de développement durable et leur perspective de protection de la planète et de garantie de la santé et de la prospérité pour toutes et tous.

8. Bien qu'Israël soit un petit pays, ses scientifiques, ses chercheurs, ses entreprises et ses responsables politiques se donnent beaucoup de mal pour trouver des solutions à des problèmes complexes, lutter contre les changements climatiques et atteindre les objectifs de développement durable. Bien qu'il se trouve dans l'une des régions les plus arides du monde, Israël est en mesure de subvenir à ses propres besoins en eau en dessalant l'eau de mer et en recyclant plus de 85 % des eaux usées. Le Ministère de la protection de l'environnement du pays a également proposé une loi sur le climat visant à réduire considérablement les émissions de carbone du pays d'ici à 2030 et travaille avec les populations locales pour améliorer le niveau de vie dans les villes, réduire la pollution de l'air et augmenter le recyclage. Israël a également mis au point un plan national visant à rafraîchir les espaces urbains en plantant des arbres, afin de bâtir des villes et des communautés durables. Le pays travaille avec des partenaires régionaux et mondiaux afin d'adopter des solutions novatrices à grande échelle. L'Accord de paix des Accords d'Abraham ouvre de nouvelles perspectives de partenariat régional, et Israël est résolu à coopérer sur des questions qui concernent tout le monde.

9. **M. Takei** (Japon), Ministre des affaires étrangères, dit que la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable, dont la réalisation a été retardée par la pandémie de COVID-19 et l'agression de l'Ukraine par la Russie. Lors du Sommet du Groupe des Sept à Hiroshima en mai 2023, le Japon s'est de nouveau dit déterminé à coopérer avec des partenaires internationaux pour relever les défis mondiaux. Le Japon accorde une importance particulière à la mise en valeur des ressources humaines, qui est essentielle pour faire durer les effets positifs du développement, et plus de 54 000 volontaires de l'Agence japonaise de coopération internationale ont été déployés à l'étranger.

10. La santé mondiale et la réduction des risques de catastrophe sont essentielles pour ne laisser personne de côté. Le Japon encourage l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe afin de préserver les résultats du développement et soutient la coopération internationale en vue de reconstruire en mieux. À cet égard, il a lancé un partenariat de livraisons de fournitures pour garantir un accès équitable aux contre-mesures médicales et renforcer la prévention, la préparation et la lutte contre les prochaines pandémies.

Il soutient également la Communauté Asia Zero Emissions, dans le but de parvenir à une transformation verte en Asie, et encourage la communauté internationale à coopérer pour répondre aux besoins des pays vulnérables. Conscient de l'importance du renforcement de la gouvernance mondiale, le Gouvernement japonais participe également aux négociations en vue de l'élaboration d'un traité des Nations Unies sur la pollution plastique et d'une convention, d'un accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

11. **M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde), Représentante permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies, indique que la crise mondiale engendrée par la pandémie de COVID-19 a encore ralenti les progrès, déjà insuffisants, accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et a particulièrement frappé les pays du Sud. Nous avons pu constater que les nombreux obstacles à la réalisation des objectifs sont interdépendants, et qu'il faut agir de manière collective.

12. Les solutions aux besoins à court terme et aux vulnérabilités des pays du Sud doivent s'inscrire dans le prolongement de leurs stratégies de développement à long terme. L'Inde demande d'investir davantage en vue d'atteindre les objectifs et de trouver des solutions aux risques d'endettement auxquels font face de nombreux pays, et de réformer les institutions financières multilatérales afin de garantir l'accès aux financements aux personnes dans le besoin. Il importe également d'encourager l'utilisation des données dans le cadre du débat public et de la mise au point et la fourniture de services dans les pays en développement. La mise en commun des technologies et des expériences est essentielle pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, et la qualité des données est indispensable à l'élaboration de politiques efficaces, à l'affectation des ressources et à la fourniture de services publics.

13. Alors que nous redoublons d'efforts pour sauver les objectifs de développement durable, il est fondamental de réformer le système de gouvernance mondiale et de rendre la prise de décisions mondiale plus représentative pour construire un monde dans lequel nul n'est laissé pour compte et, ce faisant, aider à créer une mondialisation centrée sur l'humain qui ne contribue pas aux crises climatiques et aux crises de la dette. L'Inde demande à la communauté internationale de rester attachée à la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en vue de renforcer la coopération au regard des objectifs climatiques et le développement à

faible intensité de carbone et d'améliorer les stratégies de transition énergétique pour les rendre plus justes, équitables et durables.

14. **M. Galstyan** (Arménie), Représentant permanent adjoint de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies, fait savoir que l'Arménie soutient pleinement les mesures proposées par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » afin d'accélérer les progrès nécessaires de toute urgence dans la réalisation des objectifs de développement durable. Dans la mesure où il est fermement attaché à la mise en œuvre du Programme 2030 et au principe consistant à ne laisser personne de côté, le Gouvernement arménien a harmonisé ses priorités nationales avec les ODD et accorde une importance particulière à l'accès à une éducation inclusive et de qualité, à des soins de santé universels, abordables et de qualité et à un service de protection sociale résilient.

15. L'Arménie envisage de présenter son troisième examen national volontaire en 2024, ce qui contribuerait aux efforts déployés à l'échelle nationale pour promouvoir l'innovation, l'économie verte, l'autonomisation des femmes, la bonne gouvernance et l'état de droit, et lutter contre la corruption. Pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, l'Arménie a également défini un certain nombre de stratégies nationales de renforcement des capacités et d'assistance technique, qui favoriseront la coopération et l'échange de données entre les départements.

16. Depuis décembre 2022, l'Azerbaïdjan bloque le corridor de Latchine, seule route humanitaire entre l'Arménie et le Haut-Karabakh, malgré les nombreux appels de la communauté internationale et les ordonnances de la Cour internationale de Justice, rendues en février et en juillet 2023, exhortant le pays à assurer la circulation sans entrave le long du corridor. Le siège de l'Azerbaïdjan déstabilise l'approvisionnement en gaz et en électricité, empêche tout accès humanitaire, et notamment la circulation du Comité international de la Croix-Rouge, et nuit de manière irréversible au développement social et économique de la région. L'Arménie est attachée à la résolution durable et systématique des conflits et accorde une importance particulière à l'accessibilité de l'aide internationale au développement à toutes les personnes touchées par un conflit, surtout celles qui n'ont pas directement accès aux organismes des Nations Unies et ne peuvent communiquer directement avec ces derniers.

17. **M. Dang** Hoang Giang (Viet Nam), Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des

Nations Unies, dit qu'il est encore possible de réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030, mais seulement si l'on agit sans tarder, à différentes échelles et avec la participation des diverses parties concernées en vue d'accélérer considérablement les progrès. Le Viet Nam a adopté un plan d'action national pour la mise en œuvre du Programme 2030, et a réalisé d'importants progrès dans l'éradication de la pauvreté, le développement de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures, et la consolidation de la paix, le renforcement de la justice et la mise en place d'institutions solides. Face aux difficultés majeures que présente la réalisation des objectifs d'ici à 2030, il est nécessaire de déployer des efforts considérables à l'échelle des pays, d'augmenter les investissements publics et privés et de renforcer la coopération internationale.

18. Le Viet Nam estime qu'il faudrait stabiliser les fondamentaux macroéconomiques pour assurer un relèvement durable à la suite de la pandémie de COVID-19 et utiliser plus efficacement les ressources financières pour le développement durable. L'investissement dans le capital humain, la science et la technologie, l'innovation et l'infrastructure doit être privilégié et il faut prendre des mesures pour réduire les écarts entre les données actuellement disponibles et les indicateurs des objectifs de développement durable afin de suivre et d'évaluer les progrès de manière efficace.

19. **M. Liepnieks** (Lettonie), Représentant permanent adjoint de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son pays a transformé son économie, lutté contre les inégalités et renforcé ses instruments de coopération au service du développement et la coopération multilatérale à l'appui des objectifs de développement durable. Le pays occupe aujourd'hui la quatorzième place au regard de l'indice de réalisation des objectifs de développement durable de 2023. La pandémie de COVID-19, les changements climatiques et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine mettent à rude épreuve la concrétisation du développement durable dans le monde. La Lettonie redit son soutien indéfectible à l'Ukraine et condamne la guerre d'agression de la Russie, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international et menace la paix et la sécurité mondiales.

20. Il est nécessaire de se donner les moyens de se relever après avoir subi des revers et de consolider les acquis en matière de développement. La Lettonie s'est engagée à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030, et elle accélère sa transition énergétique en exploitant les sources d'énergie renouvelable.

Toutefois, la cohérence et l'intégration des politiques sont essentielles au bon déroulement des transformations, et les politiques en matière d'énergies renouvelables doivent être conformes aux politiques de protection de l'environnement et de la biodiversité. La Lettonie a aussi considérablement augmenté le revenu minimum garanti, et le risque de pauvreté a diminué.

21. Les femmes et les filles doivent être associées à l'élaboration et à la mise en œuvre des transformations, et la Lettonie continuera de favoriser leur autonomisation, notamment dans le cadre de la Commission de la condition de la femme. Face aux fractures numériques entre les pays et aux progrès rapides du développement de l'intelligence artificielle, la Lettonie préconise d'adopter une approche du passage au numérique et de la mise en œuvre du Programme 2030 centrée sur l'humain et fondée sur le respect des droits humains.

22. **M<sup>me</sup> Özgür** (Türkiye), Représentante permanente de la Türkiye auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare qu'en raison de nombreuses difficultés, existantes et nouvelles, la réalisation des objectifs de développement durable ne sera possible qu'avec une forte mobilisation des gouvernements. Le Sommet sur les objectifs de développement durable qui se tiendra en septembre 2023 sera une excellente occasion d'être plus ambitieux et de veiller à ce que les objectifs restent prioritaires pour la communauté internationale. La Türkiye a pris en compte les objectifs de développement durable dans ses plans de développement et ses stratégies sectorielles et, en 2022, a créé un conseil national de coordination du développement durable pour diriger l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030.

23. Après le tremblement de terre dévastateur de février 2022, la Türkiye a privilégié le renforcement de la résilience et de la préparation aux éventuels chocs futurs dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 et prendra en compte ces objectifs dans tous les secteurs de son douzième plan national de développement. Elle demande à tous les partenaires de développement de soutenir la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, qui est basée en Türkiye et joue un rôle essentiel en comblant le fossé technologique et en offrant des possibilités de développement numérique. Le pays a lancé un projet zéro déchet en 2017 et se félicite que l'Assemblée générale ait reconnu l'importance de ces initiatives en décembre 2022. Changer les choses en faveur du zéro déchet permettra d'encourager une production et une consommation durables et contribuera à atteindre les objectifs de neutralité climatique et de biodiversité.

24. **M. Wenaweser** (Liechtenstein), Représentant permanent du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies, constate qu'à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, les progrès accomplis dans la réalisation d'un grand nombre d'objectifs de développement durable sont toujours lents, et la progression durement acquise de la réalisation d'autres objectifs a été en partie enrayée. L'objectif 16 fait partie des sept objectifs pour lesquels aucune cible n'est aujourd'hui en voie d'être atteinte, malgré l'importance qu'il revêt dans la résolution des crises actuelles. Le Liechtenstein prône la mise en place d'institutions efficaces et responsables, l'investissement dans la lutte contre la corruption, la défense des principes démocratiques et le renforcement de l'état de droit aux niveaux national et international.

25. L'Initiative FAST pour la mobilisation du secteur de la finance contre l'esclavage et la traite, lancée par le Liechtenstein, contribue directement à quatre des objectifs de développement durable en rassemblant les principales parties prenantes du secteur financier et en proposant un plan concret de promotion des financements durables et novateurs et des prêts et investissements responsables, en mettant l'accent sur l'inclusion financière. Le Liechtenstein demande aux autres États Membres de soutenir cette initiative.

26. Le Gouvernement du Liechtenstein a adopté les trois dimensions de la durabilité comme principes directeurs de sa stratégie politique et s'est engagé à prendre en compte les objectifs dans tous ses projets de loi. Dans son deuxième examen national volontaire, les progrès considérables accomplis par le pays dans la mise en conformité de ses politiques et stratégies avec les objectifs, mais aussi la nécessité manifeste d'améliorer l'égalité des genres et de renforcer les mesures visant à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050, ont été mis en avant. Le Liechtenstein a augmenté son APD de 22 % depuis 2018, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'accès à l'éducation et la protection du climat, afin de s'assurer que les crises nouvelles et récentes n'entraînent pas de baisse de mobilisation sur ces sujets.

27. **M. Pary Rodríguez** (État plurinational de Bolivie), Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que l'absence de progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 est un nouveau symptôme d'une crise systémique qui sévit depuis longtemps. Il prône l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein grâce à la transformation du système économique international. Il faut instamment mettre à disposition des moyens d'atteindre

les objectifs de développement durable pour aider les États Membres à agir collectivement et à mettre en place un multilatéralisme inclusif et résilient. Il ne saurait y avoir de développement durable sans équité, inclusion et justice sociale, économique et écologique. La promesse de ne laisser personne de côté ne doit pas être cantonnée aux discours et doit nous inciter à privilégier les mesures qui répondent aux besoins des plus vulnérables.

28. L'intelligence artificielle peut permettre de créer de nouveaux instruments pour accélérer le développement durable, mais elle peut aussi creuser les écarts entre les pays développés et les pays en développement. Compte tenu des limites de la mise en commun des technologies au service du développement durable, les États Membres doivent réglementer l'intelligence artificielle et les autres technologies émergentes et les diffuser plus largement.

29. **M. Ben Lagha** (Tunisie), Représentant permanent adjoint de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, fait remarquer que la réalisation des objectifs de développement durable est ralentie par les effets de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs interdépendants et successifs sur les pays les moins avancés. Le système financier international doit donc faciliter le financement à long terme pour aider ces pays à s'adapter aux changements climatiques et à atteindre les objectifs.

30. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable est l'occasion de mettre en avant l'interdépendance de tous les États Membres et de réellement faire progresser la mise en œuvre des solutions nécessaires, le respect des engagements et la lutte contre l'aggravation des écarts entre les pays. La promesse de ne laisser personne de côté risque de devenir irréalisable, mais il est inenvisageable de ne pas la tenir.

31. La Tunisie rappelle qu'elle soutient les mesures visant à accélérer la réalisation des objectifs, en particulier les solutions concrètes proposées par le Secrétaire général, comme la restructuration de la dette souveraine et la mise au point de plans de financement à long terme. Ces solutions pourraient être mises en œuvre rapidement si les États Membres témoignaient d'une véritable volonté politique et se rendaient compte qu'il est dans leur intérêt commun de promouvoir la solidarité et la coopération pour relever les défis mondiaux.

32. **M. Jiménez** (Nicaragua), Représentant permanent adjoint du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare qu'il faut prendre, sans plus attendre, des mesures de redistribution pour faire face

aux nombreuses crises économiques, environnementales et sociales qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable. À ce titre, le Nicaragua préconise de réformer l'architecture financière internationale de sorte qu'elle réponde aux besoins des pays en développement et demande à la communauté internationale de s'engager à fournir à ces pays les moyens et les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des objectifs. Il ne saurait y avoir de progrès ou de développement durable sans éradication de la pauvreté et de la faim dans le monde. Le Nicaragua demande que les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) soient évalués dans l'objectif d'augmenter la coopération avec les pays en développement et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies d'accélération de la réalisation des objectifs lors du Sommet sur les objectifs de développement durable qui doit avoir lieu prochainement.

33. La question des changements climatiques, qui est intrinsèquement liée à l'existence de toutes les espèces et au droit au développement, est prioritaire et doit être abordée de manière universelle et inclusive et en assurant l'égalité de traitement entre toutes les nations, en particulier les pays en développement. Lors des débats sur le développement durable, nous ne pouvons faire abstraction des 2 milliards de personnes qui souffrent quotidiennement de l'application de mesures coercitives unilatérales illégales, qui sont incompatibles avec les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et portent atteinte à la fois à la Charte des Nations Unies et au droit international.

34. Le Gouvernement du Nicaragua continue d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de son plan national de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement humain pour la période 2022-2026, et a apporté la paix, la sécurité et une croissance économique durable à son peuple. Les États-Unis d'Amérique ne se sont toujours pas conformés à l'arrêt de la Cour internationale de Justice du 27 juin 1986, qui leur impose de compenser le Nicaragua pour les pertes humaines et les dommages matériels causés par l'agression militaire et paramilitaire perpétrée par les États-Unis au cours des années 1980. Le Nicaragua, pour sa part, respecte le droit international et tous les arrêts de la Cour, sans exception.

35. **M<sup>me</sup> Webster** (Australie), Représentante permanente adjointe de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que, pour faire face aux crises interdépendantes qui compromettent la

mise en œuvre du Programme 2030, les États Membres doivent prendre davantage de mesures concrètes, respecter les engagements qu'ils ont pris, travailler ensemble pour comprendre les liens entre le climat, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe et parer à des risques de plus en plus complexes et nombreux. L'Australie a cofacilité la déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui recense des solutions concrètes à envisager pour empêcher les catastrophes d'annuler des acquis en matière de développement obtenus au prix de grands sacrifices. Le pays est également sur la bonne voie pour respecter son engagement de verser deux milliards de dollars pour le financement de l'action climatique entre 2020 et 2025 et a approuvé l'Engagement des dirigeants pour la nature afin de relever les ambitions mondiales en matière de lutte contre la crise climatique et d'enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2030.

36. Selon le principe consistant à ne laisser personne de côté, la diversité et l'inclusion doivent être garanties à tous les niveaux, et l'Australie a fixé des objectifs pour veiller à ce que ses investissements satisfassent à des normes strictes d'égalité des genres. En 2023, l'Australie accueillera la Coupe du monde féminine de la Fédération internationale de football association (FIFA) et un colloque sur l'égalité des genres. Le pays est en train de mettre au point une stratégie internationale en matière d'équité et de respect des droits des personnes handicapées pour orienter sa participation à l'échelle internationale et a récemment nommé pour la première fois un ambassadeur pour les peuples des Premières Nations. L'Australie soutient l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel en tant qu'outil factuel visant à mieux soutenir les pays les plus vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement, et à répondre à leurs demandes d'appui au développement tenant compte de leurs vulnérabilités particulières.

37. **M. Sekeris** (Grèce), Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit qu'il est temps pour la communauté internationale de renouveler ses engagements et de prendre collectivement la responsabilité de rattraper le temps perdu. Des problèmes interdépendants ont retardé les progrès et annulé les acquis, et les personnes le plus souvent laissées de côté en ont ressenti les conséquences de manière disproportionnée. On ne peut ignorer le ton alarmant du rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable (A/78/80-E/2023/64). La transformation doit être le principe directeur du Sommet

sur les objectifs de développement durable qui se tiendra en septembre 2023 et au-delà.

38. La lutte contre les inégalités au sein des pays doit être au cœur du processus de transformation et il convient de bâtir des sociétés équitables en mettant en place des services de protection sociale solides pour les plus vulnérables, en renforçant les systèmes de santé et en réformant l'éducation afin de tirer parti des possibilités offertes par le passage au numérique. La prise en compte des questions relatives à l'égalité des genres sera fondamentale pour changer les choses en profondeur, et la lutte contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement est essentielle pour instaurer un multilatéralisme efficace. Selon les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il faudra faire preuve d'une ambition inédite pour enrayer les effets négatifs de la triple crise planétaire. C'est pourquoi il faut réformer sans plus attendre l'architecture financière internationale.

39. En Grèce, les objectifs de développement durable ont été pris en compte dans des stratégies politiques majeures, et les politiques publiques liées à ces objectifs ont fait l'objet d'un suivi et d'une coordination au plus haut niveau politique. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif 7, le pays a plus que doublé la part des sources renouvelables dans sa consommation nationale d'énergie entre 2010 et 2020 et, selon les dernières données, a progressé dans la réalisation de 16 des 17 objectifs. Il est possible de se remettre en bonne voie d'atteindre les objectifs, en agissant avec une volonté renouvelée, en redoublant d'efforts et en réaffirmant notre engagement. Il est judicieux d'investir dans les objectifs et le plan de relance des objectifs de développement durable, bien qu'ambitieux, est réalisable.

40. **M. Fepuleai** (Nouvelle-Zélande), Représentant permanent adjoint de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies, affirme que les paroles ne suffisent plus à prouver l'attachement des États Membres aux objectifs de développement durable. Chaque pays peut et doit tracer sa propre voie et la Nouvelle-Zélande s'appuie sur l'interdépendance de sa région et ses partenariats avec les pays du Pacifique.

41. L'accès à l'eau propre est de plus en plus menacé par les effets du changement climatique, et les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables lorsque cet accès est insuffisant. La Nouvelle-Zélande investit dans l'accès à l'eau propre et à des services d'assainissement efficaces dans toute la région du Pacifique et 82 % de l'électricité du pays est produite à partir de sources d'énergies renouvelables. Le pays

soutient également les priorités énergétiques de ses partenaires, en mettant l'accent sur l'atténuation des changements climatiques et la résilience climatique, et mobilise des financements de qualité pour aider à passer des combustibles fossiles aux énergies propres de manière juste, équitable et inclusive.

42. Dans le cadre du développement de l'industrie, la Nouvelle-Zélande privilégie la transformation des secteurs pouvant favoriser une économie à forte productivité, à salaires élevés et à faibles émissions, et fait participer ses partenaires maoris à la définition d'objectifs à long terme. Le pays prend en compte la durabilité lorsqu'il s'agit de soutenir l'agriculture, le tourisme et les infrastructures numériques dans la région du Pacifique et encourage la mise en commun des bonnes pratiques pour veiller à ce que les villes et les communautés soient durables, sûres et saines. C'est en travaillant et en agissant collectivement que nous réaliserons le Programme 2030. Les États Membres doivent recueillir des données et garantir la transparence afin d'assurer l'efficacité des investissements dans les objectifs.

43. **M<sup>me</sup> Stoeva** (Bulgarie), Représentante permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, indique que les progrès en faveur de l'engagement collectif de mise en œuvre du Programme 2030 stagnent, quand ils n'ont pas été annulés. L'agression militaire russe non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine a mis en péril la paix et la sécurité mondiales, compromis la réalisation des objectifs de développement durable dans toutes leurs dimensions et menacé la reprise mondiale après la crise multidimensionnelle provoquée par la pandémie de COVID-19. La Bulgarie demande que l'on mette l'accent sur la prévention des conflits, le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix et les stratégies inclusives en matière de résilience.

44. Il est néanmoins encore possible de redresser la barre en restant unis, en redoublant d'efforts et en étant plus efficaces et plus rapides. Il faut exploiter les connaissances scientifiques, renforcer la gouvernance au service des objectifs de développement durable et tirer parti des liens qui les unissent pour apporter la paix et la prospérité. La Bulgarie estime qu'il faut créer des partenariats et adopter des approches mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et la société tout entière afin d'inverser les tendances négatives et de donner aux générations d'aujourd'hui et de demain la possibilité de vivre dans un monde meilleur.

45. Le programme national de développement de la Bulgarie définit la manière dont le gouvernement mettra en œuvre les objectifs, qui constituent le cadre des

politiques nationales de développement. D'ici à 2030, la Bulgarie augmentera les ressources financières allouées à la coopération au service du développement et à l'aide humanitaire et continuera de mener des initiatives de sensibilisation aux objectifs à tous les niveaux de décision.

46. **M. Segura Aragón** (El Salvador), Représentant permanent adjoint d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que la communauté internationale doit prendre des mesures pour faire face aux crises mondiales multiples et interconnectées qui touchent de manière disproportionnée les pays en développement et promouvoir des initiatives novatrices, inclusives et globales pour remédier aux lacunes et aux problèmes qui menacent le bien-être de la population mondiale. Pour accélérer les progrès vers le développement durable, il faut identifier de nouveaux mécanismes et de nouvelles sources de mobilisation des ressources et de financement, notamment pour les pays à revenu intermédiaire comme El Salvador.

47. Le Gouvernement d'El Salvador continue de travailler avec détermination pour répondre aux besoins de sa population et promouvoir le bien-être social et la prospérité économique tout en protégeant la planète, en favorisant la paix et l'harmonie et en formant des partenariats de développement durable. Il a créé un service national des eaux pour réglementer l'utilisation, la conservation et la protection des ressources en eau et a mis en place une politique énergétique nationale pour 2020-2050 afin de fournir de l'énergie abordable, fiable et propre et de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, et 86 % de sa consommation d'énergie provient de sources renouvelables. El Salvador construit également des infrastructures résistantes, encourage l'industrie durable et l'innovation, et a augmenté ses investissements dans l'éducation et les services de puériculture.

48. **M. Madeleine** (Seychelles), Représentant permanent des Seychelles auprès de l'Organisation des Nations Unies, constate que les progrès de la réalisation des objectifs de développement durable sont inégaux et que la persistance des inégalités, de la pauvreté, de la faim et de la dégradation de l'environnement dans les pays les plus vulnérables entrave la mise en œuvre du programme mondial de développement durable. Il faut absolument se servir du prochain Sommet sur les objectifs de développement durable pour entraîner des changements, faire le point sur les progrès accomplis et élaborer des stratégies inédites pour passer collectivement à la vitesse supérieure.



49. Les Seychelles demandent à la communauté internationale d'améliorer l'accès des pays en développement à des modes de financement efficaces, durables et novateurs, comme les investissements à impact, les partenariats public-privé et l'allègement de la dette. Il faut également renforcer la coopération et les partenariats à l'échelle mondiale afin de tirer parti du multilatéralisme, car les objectifs ne pourront être atteints que grâce à la solidarité et à la collaboration. Les Seychelles ont préconisé de résoudre la triple crise planétaire en renforçant la mobilisation et en prenant des mesures réalisables pour atténuer les effets des changements climatiques, réduire la pollution et éviter que la biodiversité continue de s'appauvrir.

50. *M<sup>me</sup> Stoeva (Bulgarie) prend la présidence.*

51. **M. Cruz** (Angola), Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare que, malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, les pays africains ont réalisé des progrès dans la mobilisation des ressources nationales pour financer des investissements essentiels, renforcer les avancées socioéconomiques et promouvoir une croissance inclusive. Il faut prendre des mesures décisives pour relever les défis posés par les crises énergétiques et alimentaires mondiales, les défis géopolitiques et sécuritaires actuels, les effets de la pandémie de COVID-19 et les risques croissants des changements climatiques, qui constituent une grave menace pour le développement en Afrique.

52. L'Angola a mis en place une stratégie à long terme allant jusqu'en 2050 et un plan national de développement constitué de programmes, de projets et d'activités visant à promouvoir le développement conformément au Programme 2030 et à l'Agenda 2063. Le pays cherche à établir des partenariats avec le secteur privé, la société civile et des partenaires internationaux de développement pour mettre en œuvre ce plan qui repose sur les piliers du capital humain, de l'infrastructure et de la diversification économique. Pour atteindre les objectifs de développement durable, l'Angola doit garder le contrôle de la macroéconomie et maintenir la stabilité de la monnaie nationale, tout en soutenant la reprise économique et les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté et le chômage.

53. **M. Poveda Brito** (République bolivarienne du Venezuela), Conseiller à la Mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que la pandémie de COVID-19 continue de toucher de nombreuses nations, en particulier des pays en développement, et met en évidence les profondes inégalités entre les pays

du Nord et ceux du Sud et les vulnérabilités persistantes de nombreux États. Le Venezuela continue de s'employer à atteindre les objectifs de développement durable, malgré la chute alarmante du revenu national due à l'application illégale de prétendues sanctions qui n'ont fait qu'accentuer les clivages et favoriser les inégalités, l'exclusion sociale et le racisme systémique et qui constituent le principal obstacle aux plans de développement nationaux. La délégation vénézuélienne demande la suppression complète, immédiate et inconditionnelle de toute mesure coercitive unilatérale portant atteinte à l'économie et aux affaires d'un pays tout entier. Ces mesures constituent des attaques mortelles contre le développement, touchent plus d'un tiers de la population mondiale et devraient être mentionnées dans la déclaration politique qui sera présentée aux chefs d'État et de gouvernement en septembre 2023. Le droit au développement devrait être reconnu comme un droit humain inaliénable par tous les États Membres et être placé parmi les priorités de la communauté internationale. La République bolivarienne du Venezuela prône le renforcement du multilatéralisme centré sur l'humain et la construction d'un ordre international juste, inclusif et équitable.

54. **M. Amorín** (Uruguay), Représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies, affirme que, pour relever les défis actuels, il faut s'engager de nouveau à promouvoir des mesures et des politiques concrètes, équitables et inclusives en faveur du développement durable dans ses trois dimensions, et renforcer les partenariats à cette fin. L'Uruguay a présenté quatre examens nationaux volontaires et a pris en compte les priorités nationales de développement dans son Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

55. La crise climatique requiert une action collective, des solutions novatrices et la prise en compte des objectifs environnementaux dans les décisions politiques. L'Uruguay étudie des mesures incitatives favorisant les politiques durables, comme l'établissement d'un lien entre les coûts du crédit et la réalisation des objectifs climatiques, mais il lui faut davantage de moyens de mise en œuvre pour être mieux à même de s'adapter aux changements climatiques et d'atténuer leurs effets. Le pays a également commencé à développer davantage les énergies renouvelables et la mobilité électrique, et a lancé des projets d'hydrogène vert, conformément aux engagements internationaux visant à atteindre la neutralité carbone.

56. La transformation numérique, l'amélioration des technologies et l'innovation sont essentielles pour combler les fossés entre les pays et à l'intérieur des pays. Le Sommet sur les objectifs de développement

durable et la déclaration politique qui en découlerait devraient être l'occasion de promouvoir la création d'indicateurs ne se limitant pas au produit intérieur brut (PIB), afin d'éviter que des pays soient retirés de la liste des pays les moins avancés en fonction d'un seul critère qui ne tient pas bien compte de leur développement ou de leurs vulnérabilités persistantes. L'Uruguay prône l'élaboration de stratégies de mise en œuvre du Programme 2030 pour répondre aux difficultés des personnes en situation de vulnérabilité, promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles et assurer la valorisation et le respect des droits humains.

57. **L'archevêque Caccia** (Observateur du Saint-Siège), Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare que la réalisation des promesses de mettre un terme à la pauvreté et à la faim, de faire en sorte que tous les êtres humains réalisent leur potentiel dans des conditions d'égalité et dans la dignité, de protéger la planète contre la dégradation et de favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives est en péril. Alors que l'élimination de la pauvreté est indispensable au développement durable, de nouvelles formes de pauvreté apparaissent à mesure que les familles sont contraintes de choisir entre l'achat de produits alimentaires et les soins médicaux et de faire des sacrifices qui portent atteinte à leur dignité. L'omniprésence de la culture du jetable encourage l'indifférence au gaspillage et les malades, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sont considérés comme des fardeaux pour la société et sont abandonnés, exclus, négligés et écartés de celle-ci. La peur de l'avenir fait qu'il est plus difficile de fonder une famille et de mettre des enfants au monde. Pour protéger la planète de l'exploitation et de la dégradation, il faut respecter l'environnement et prendre soin les uns des autres. L'intervenant demande à la communauté internationale de profiter du forum politique de haut niveau et du prochain Sommet sur les objectifs de développement durable pour réaffirmer son attachement au multilatéralisme, à la collaboration en faveur d'un intérêt commun et à la mise en place de mécanismes de développement respectant la dignité inhérente à tous les êtres humains.

58. **M. Montalvo Sosa** (Équateur), Représentant permanent adjoint de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit qu'il convient de faire le point sur les moyens de mise en œuvre du Programme 2030, notamment les financements, les transferts de technologies et le renforcement des capacités. À cet égard, l'Équateur souhaite que les engagements en matière d'APD soient respectés et que le système mondial de coopération multilatérale soit

ouvert, transparent, prévisible, inclusif, non discriminatoire et équitable. La coopération Sud-Sud doit compléter la coopération Nord-Sud, sans la remplacer. Il faut également réformer les institutions financières internationales de toute urgence et les banques de développement régionales et multilatérales doivent augmenter les financements selon des critères non limités au PIB et tenant compte des besoins et de la réalité des pays à revenu intermédiaire.

59. Le pays a mis au point une stratégie nationale de conversion de dettes en programmes de protection de l'environnement, qui permettra d'économiser 1,1 milliard de dollars, dont il consacrerait 450 millions à la préservation des îles Galapagos. Il est également très attaché à la mise en service du fonds pour les pertes et les préjudices créé à l'occasion de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les modestes progrès accomplis jusque-là dans la réalisation des objectifs de développement durable devraient nous inciter à faire en sorte que le prochain Sommet sur les objectifs de développement durable aboutisse à des résultats et des orientations clairs quant à la marche à suivre pour le Programme 2030.

60. **M. Zhang Jun** (Chine), Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare que le développement doit être au cœur des priorités de la communauté internationale. La Chine demande aux États de faire en sorte de construire une économie mondiale ouverte, de réformer le système financier international et de veiller à ce que tous les pays, en particulier les pays en développement, puissent bénéficier des bienfaits du développement. Il faut établir des partenariats mondiaux inclusifs pour le développement, et les pays développés doivent respecter leurs engagements de fournir aux pays en développement un appui financier et un soutien au renforcement des capacités.

61. La Chine a fait concorder ses plans de développement nationaux avec les objectifs de développement durable et a maintenu une croissance économique rapide et stable. Elle a aidé plus de 100 millions de personnes à sortir de la pauvreté absolue au cours des huit dernières années, et 1,35 milliard de personnes sont bénéficiaires du système national de sécurité sociale. Le pays a limité l'augmentation de sa consommation d'énergie à seulement 3 % par an en moyenne, malgré une augmentation annuelle du PIB de 6,2 %, et dispose de la plus grande puissance installée au monde d'énergie photovoltaïque, d'hydroélectricité et d'énergie éolienne. Un quart des espaces verts du monde

construits depuis le début du siècle se trouvent en Chine, qui a réduit les zones désertiques. La Chine a également lancé une initiative pour le développement mondial afin d'aider les autres pays à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

62. Le développement ne sera durable que si tous les pays se développent ensemble. Aucun pays n'est condamné à vivre éternellement dans la pauvreté, et aucun ne peut continuer d'exercer un monopole en bloquant le développement des autres. La communauté internationale doit se rassembler pour discuter, bâtir ensemble et échanger pour construire un avenir commun.

63. **M. Wallace** (Jamaïque), Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies, fait remarquer que les institutions publiques doivent être transparentes et comptables de leurs actes pour garantir une approche du développement centrée sur l'être humain, ce qui permettrait de favoriser une croissance et un développement inclusifs répondant aux besoins de la population et, ainsi, d'encourager les populations à faire confiance aux institutions. Les institutions ont donc besoin d'accéder aux technologies numériques pour améliorer leurs services et en faire bénéficier tous les citoyens et améliorer les systèmes statistiques nationaux afin de fournir des informations fiables sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. La disponibilité des données constitue aujourd'hui un obstacle pour les pays en développement, dont beaucoup produisent moins de 50 % des indicateurs.

64. Il convient d'adopter une approche multipartite pour résoudre les problèmes systémiques, en particulier ceux des petits États insulaires en développement et des pays à revenu intermédiaire, et réaliser des transformations structurelles qui favoriseraient la mise en œuvre du Programme 2030. La Jamaïque prône la mise au point de nouveaux modes de financement qui répondent aux besoins en matière de développement des petits États et tiennent compte de leurs vulnérabilités particulières, ainsi que la mobilisation de fonds pour le développement à faible coût pour encourager l'investissement dans les économies bleue et verte. L'adoption de nouvelles stratégies de financement pourrait permettre de mobiliser des ressources nationales en améliorant le respect des obligations fiscales et les revenus et en permettant d'investir dans la protection sociale, la santé et l'éducation. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité des petites économies aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. L'accès aux technologies de pointe pour améliorer les rendements des marchés intérieurs et mettre au point des sources de

nourriture de substitution est donc essentiel pour la durabilité et la sécurité alimentaire.

65. **M. Gaouaoui** (Algérie), Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare qu'il convient de tenir compte des besoins des plus vulnérables et de ne pas imposer de décisions unilatérales qui risquent de les rendre encore plus vulnérables. Les efforts de développement nationaux nécessitent des conditions économiques favorables et une APD stable et prévisible. L'Algérie préconise donc d'examiner les mesures visant à renforcer les capacités de production et à améliorer les avantages comparatifs et la résilience des pays vulnérables. Toutes les parties prenantes doivent être mobilisées pour travailler ensemble, relever les défis actuels et alléger le fardeau de la dette des pays en développement.

66. L'Algérie garantit l'accès à l'eau potable à plus de 97 % de sa population et a ouvert de nouvelles stations de dessalement pour répondre à 60 % des besoins en eau potable du pays, ainsi que 211 nouvelles stations d'épuration. Elle a adopté un plan global de renforcement des infrastructures gazières et électriques, dans le cadre duquel il est prévu d'augmenter le réseau électrique de 50 % d'ici à 2030, et met en œuvre des programmes d'énergie renouvelable. L'Algérie a adopté des politiques visant à encourager la participation des jeunes à des projets d'entrepreneuriat et à construire une économie fondée sur la connaissance en accordant des financements aux entreprises et des allègements fiscaux.

67. **M. Pereira Sosa** (Paraguay), Représentant permanent adjoint du Paraguay auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que les problèmes créés par la pandémie de COVID-19 et l'interruption des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui ont annulé les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et creusé les inégalités existantes, sont particulièrement graves pour les pays en développement sans littoral, tels que le Paraguay. Néanmoins, le plan de développement national est conforme aux objectifs et contient des cibles liées aux priorités du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024. Le Paraguay s'emploie à devenir l'un des producteurs alimentaires les plus efficaces du monde et à faire évoluer son secteur industriel, mais il rencontre des difficultés pour répondre aux besoins des secteurs les plus vulnérables de la population, dont les peuples autochtones, permettre aux femmes de mieux se faire entendre et créer des espaces de participation et de mobilisation des jeunes.

68. En juillet 2023, le Paraguay hébergera la réunion régionale latino-américaine d'examen du Programme d'action de Vienne, au cours de laquelle les États formuleront des recommandations précises pour veiller à ce que le nouveau programme d'action, qui sera adopté lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral en 2024, prenne en compte les difficultés et les besoins particuliers de la région et contribue à l'accélération de la réalisation des objectifs. Le Paraguay demande à la communauté internationale de respecter le principe consistant à ne laisser personne de côté en respectant ses engagements en matière d'APD, en augmentant les sources de financement pour la mise en œuvre des objectifs, en apportant un appui technique et une aide au renforcement des capacités et en formant de nouveaux partenariats favorisant le progrès, la solidarité et la coopération.

69. **M. Pieris** (Sri Lanka), Représentant permanent de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit qu'au moment de relancer la dynamique en faveur des objectifs de développement durable, il faut donner la priorité aux êtres humains plutôt qu'aux intérêts partisans. Le défi que constitue la réalisation des objectifs, qui sont fondés sur les principes des droits humains, de la justice, de l'égalité des chances et de l'équité, permet de faire respecter le principe de responsabilité et de définir ce qu'il faut faire pour bâtir un monde meilleur.

70. Sri Lanka a souffert des conséquences multidimensionnelles de la pandémie de COVID-19 et de la crise économique mondiale, mais a fixé 157 objectifs nationaux qui figureront dans un nouveau cadre de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Le Gouvernement sri-lankais s'est engagé à redoubler d'efforts pendant plusieurs années en adoptant des politiques et des mesures concertées et ciblées.

71. Il faut augmenter le financement des objectifs et renforcer la coopération au service du développement grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Le plan de relance des objectifs de développement durable que le Secrétaire général a proposé est donc essentiel pour que la mise en œuvre du Programme 2030 reprenne dès que possible. L'élan que nous générerons à l'approche du Sommet sur les objectifs de développement durable déterminera la capacité des États Membres à créer des liens de coopération et à augmenter les investissements. Il faut commencer sans plus tarder à reconstruire en mieux. Nous devons répondre à des besoins pressants et combler des écarts immenses, à l'heure où des millions de personnes sont laissées pour compte à cause de nos

progrès insuffisants et de notre incapacité à prendre des mesures, même les plus simples, en matière de développement humain.

72. **M. Francis** (Trinité-et-Tobago), Représentant permanent de Trinité-et-Tobago auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare qu'à l'heure où les effets persistants de la pandémie de COVID-19, du changement climatique et de l'instabilité mondiale mettent les sociétés à rude épreuve, le Programme 2030 est plus indispensable que jamais. Le pays a mis au point un plan de relèvement après la pandémie de COVID-19 visant à préserver les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de sa stratégie nationale de développement, qui est principalement axée sur la création de conditions favorables aux entreprises et l'adoption d'outils technologiques novateurs dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'éducation et la santé, en vue de renforcer les capacités de production nationales.

73. Il faut absolument changer de paradigme dans la coopération pour le développement et le financement du développement. La communauté internationale doit intensifier son appui au développement mondial et augmenter de façon urgente la portée et la valeur des financements à des conditions favorables disponibles, en particulier pour les petits États insulaires en développement. La création d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel et l'élaboration d'un nouveau cadre mondial de développement pour les petits États insulaires en développement permettront de répondre à leurs besoins et à leurs priorités.

74. **M. Nena** (Lesotho), Représentant permanent du Lesotho auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable de son pays est en cours de lancement et vise à concrétiser toutes les priorités stratégiques du Lesotho, conformément à son plan de développement national et au Programme 2030. En tant que pays moins avancé et pays en développement sans littoral, le Lesotho est vivement préoccupé par la menace pesant sur les progrès qu'il a accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et demande à la communauté internationale de renforcer la coopération multilatérale et son appui au système des Nations Unies pour le développement afin de lutter contre les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine, de la faible croissance économique, de la dette insoutenable et des conditions climatiques défavorables.

75. Le Lesotho a redoublé d'efforts pour garantir l'accès de toutes et tous à l'eau propre et à l'assainissement et s'associe aux pays voisins pour

construire des infrastructures de transfert et de distribution de l'eau aux autres pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Bien que le pays ait pour objectif de raccorder 90 % de sa population à l'électricité, seuls 40 % y ont aujourd'hui accès. Le Lesotho tire donc parti de ses caractéristiques géographiques pour augmenter la production d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique et invite les autres États à investir dans ces domaines. Le pays travaille également avec le secteur privé et la diaspora pour augmenter les investissements étrangers directs et l'APD, mais le forum politique de haut niveau doit encore tenter de résoudre le problème de l'accès au financement. Le Lesotho a bon espoir que le Sommet sur les objectifs de développement durable et le Sommet de l'avenir de 2024 permettront de prendre des mesures décisives et ambitieuses en faveur du Programme 2030 et le pays fait écho à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la conclusion d'un accord mondial portant sur un plan de relance des objectifs de développement durable.

76. **M. Falefou** (Tuvalu), Représentant permanent des Tuvalu auprès de l'Organisation des Nations Unies, affirme qu'il est particulièrement important pour son pays de tirer parti de la dynamique générée à l'approche du Sommet sur les objectifs de développement durable. Sachant qu'il est sur le point d'être submergé à cause de l'élévation du niveau de la mer et des conséquences dramatiques des changements climatiques, le pays est parfaitement conscient de la gravité de la situation climatique. La conservation et l'utilisation durable des ressources marines sont essentielles au programme de développement des Tuvalu, en tant qu'atoll. Le pays s'efforce constamment de garantir à tous les citoyens et citoyennes un accès équitable et durable à l'eau potable, à des installations d'assainissement et à des pratiques d'hygiène appropriées. Les Tuvalu sont déterminés à réduire leur dépendance aux combustibles fossiles et à exploiter l'énergie solaire et d'autres sources d'énergie renouvelable pour répondre aux besoins en énergie, créer des débouchés économiques et réduire les émissions. Dans la mesure où les Tuvalu s'appuient sur leurs partenariats pour répondre à leurs besoins de développement, ils participent activement à des initiatives de renforcement des capacités et d'échange de connaissances et accordent une grande importance aux accords et communiqués conjoints visant à établir et à renforcer des partenariats et correspondant à leurs intérêts. Le pays demande à tous les États Membres de s'associer à lui et de l'aider à atteindre ses objectifs en veillant à ne laisser personne de côté. La communauté internationale doit s'unir, non seulement pour atteindre ses objectifs communs, mais aussi pour les surpasser.

77. **M. Nunes** (Timor-Leste), Représentant permanent du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que son pays a réalisé des avancées importantes en ce qui concerne neuf des objectifs de développement durable, mais que la réalisation de cinq autres objectifs recule et qu'il n'y a pas assez de données pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de trois autres objectifs. Le Timor-Leste a notamment accompli des progrès majeurs au regard de l'objectif 16 et est en passe d'atteindre l'objectif 1 d'ici à 2030 et, conformément à l'objectif 6, l'accès universel et équitable à l'eau potable et à l'assainissement a considérablement augmenté. Néanmoins, il faut prêter attention de toute urgence aux objectifs liés à l'alimentation et à la nutrition, à la pauvreté, à la protection sociale et à l'enseignement de qualité, et les tendances de l'éducation préscolaire et des inscriptions dans l'enseignement technique et professionnel sont préoccupantes. Il est également peu probable que le pays parvienne à créer des possibilités d'emploi décent pour toutes et tous d'ici à 2030, puisque 30,5 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans au Timor-Leste sont déscolarisés et sans emploi ni formation.

78. Le Timor-Leste doit progresser rapidement pour atteindre 56 % des objectifs d'ici à 2030. Il devra pour cela remédier aux problèmes d'efficacité administrative, améliorer la collecte et l'analyse des données, atténuer les risques liés aux changements climatiques, combler les écarts en matière d'infrastructures et surmonter les difficultés économiques, comme sa dépendance à l'égard des exportations et des revenus pétroliers. Le Timor-Leste ne pourra pas atteindre seul les objectifs de développement durable et demande à la communauté internationale de favoriser l'inclusion et d'encourager la collaboration afin de transformer les difficultés en occasions de construire un avenir plus prospère.

79. **M. Lagatie** (Belgique), Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit qu'une approche globale de la société est importante pour atteindre les objectifs de développement durable. Les États Membres doivent mettre en œuvre des politiques nationales cohérentes avec le développement durable tout en étant attentifs à leurs conséquences pour les autres pays, comme l'interdiction récente d'exporter des produits chimiques toxiques illégaux en Europe vers des pays non membres de l'Union européenne, adoptée récemment par la Belgique. La Région wallonne de Belgique a intégré les objectifs à différents niveaux politiques et, dans l'examen national volontaire du pays, une place de choix a été accordée au travail pionnier des villes et

communes belges dans la transposition locale des objectifs.

80. Pour mettre le monde sur la voie du développement durable et compenser les pertes subies par les pays les plus vulnérables, il est indispensable de combler l'écart financier. La Belgique explore actuellement la piste des échanges de dettes pour le climat avec des pays vulnérables, comme le Mozambique, afin de les encourager à prendre des mesures en faveur de l'environnement. Depuis 2020, la Belgique a augmenté de manière significative sa contribution au financement international de l'action climatique. L'objectif 6, relatif à l'eau propre et à l'assainissement, constitue une priorité importante pour la Belgique, compte tenu particulièrement de la Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028).

#### *Déclarations faites au titre du droit de réponse*

81. **M<sup>me</sup> Ahmadova** (Azerbaïdjan), Troisième Secrétaire de la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, affirme qu'en formulant ces allégations foncièrement incorrectes et fausses dans sa déclaration, le représentant de l'Arménie tente de tromper la communauté internationale et de faire un usage abusif de la tribune qui lui est offerte, et montre combien la haine, l'intolérance et le mensonge dominent le discours en Arménie et menacent la paix, la sécurité et la stabilité de la région.

82. Il est inadmissible que l'Arménie, qui a commis une agression contre l'Azerbaïdjan, occupe des territoires azerbaïdjanais depuis près de 30 ans et continue d'occuper huit villages frontaliers du pays, formule des revendications aussi absurdes contre l'Azerbaïdjan. La déclaration provocatrice formulée par le représentant de l'Arménie, qui utilise des noms inventés pour désigner des territoires azerbaïdjanais souverains, est une manifestation évidente de la politique de nettoyage ethnique et de revendications territoriales qu'il applique depuis longtemps. La campagne de diffamation menée par l'Arménie au sujet du corridor de Latchine vise clairement à faire échouer la normalisation des relations avec l'Azerbaïdjan, à dissimuler les actions illégales de l'Arménie et à propager la haine de l'Azerbaïdjan. L'Arménie doit respecter ses obligations internationales, renoncer à ses revendications territoriales, mettre fin à son terrorisme, faire la lumière sur le sort des plus de 4 000 Azerbaïdjanais disparus pendant le conflit avec l'Arménie, réparer le préjudice causé à l'Azerbaïdjan et

participer de bonne foi aux négociations sur un traité de paix.

83. **M. Liu Liqun** (Chine), Conseiller à la Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, renvoyant à une déclaration du représentant de Saint-Kitts-et-Nevis à la 39<sup>e</sup> séance de la session (voir [E/2023/SR.39](#)), dit que ce dernier n'a pas utilisé le bon terme pour parler de la Province chinoise de Taiwan, ce qui constitue une violation flagrante de la résolution [2758 \(XXVI\)](#) de l'Assemblée générale et du principe d'une seule Chine. Le fait que le Gouvernement de la République populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant toute la Chine et que Taiwan est une partie inaliénable de son territoire est une réalité historique et juridique et fait l'objet d'un consensus au sein de la communauté internationale. Saint-Kitts-et-Nevis doit se conformer aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, respecter la résolution [2758 \(XXVI\)](#) de l'Assemblée générale, cesser de défendre les séparatistes indépendantistes de Taiwan et arrêter de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine.

84. **M. Babikyan** (Arménie), Troisième secrétaire de Mission permanente de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies, déclare qu'il est regrettable que l'Azerbaïdjan continue de nier le blocus qu'il exerce sur le corridor de Latchine depuis sept mois. La Cour internationale de Justice, la Cour européenne des droits de l'homme et la communauté internationale dans son ensemble restent au fait de ce sujet, et les acteurs internationaux continuent de demander à l'Azerbaïdjan de garantir la libre circulation via le corridor. Le 22 février 2023, la Cour internationale de Justice a rendu une ordonnance sur des mesures conservatoires, dans laquelle elle demande à l'Azerbaïdjan de prendre toutes les mesures dont il dispose afin d'assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor, dans les deux sens. Non content de braver l'ordonnance de la Cour, l'Azerbaïdjan a également enfreint une nouvelle fois la Déclaration trilatérale de cessez-le-feu du 9 novembre 2020 en installant un point de contrôle dans le corridor le 23 avril 2023. Le 6 juillet 2023, la Cour internationale de Justice a précisé que les mesures imposées par son ordonnance du 22 février 2023 s'appliquaient sans restriction et, compte tenu de la tension entre les parties, devaient être mises en œuvre de façon efficace. Au lieu de cela, l'Azerbaïdjan a eu recours à des interprétations manipulatoires des mesures provisoires et à des mensonges. Les violations, par l'Azerbaïdjan, du droit international et de ses engagements antérieurs, ainsi que son comportement

belliciste et agressif, ne doivent pas être tolérés par la communauté internationale.

85. En bloquant le corridor de Latchine depuis des mois, l'Azerbaïdjan empêche systématiquement l'aide humanitaire de parvenir à la population du Haut-Karabakh et, le 11 juillet 2023, il a entravé l'accès du Comité international de la Croix-Rouge. La situation humanitaire dans la région continue de s'aggraver alors que la population fait face à de graves pénuries de nourriture, de médicaments et de carburant, ce qui freine la réalisation des objectifs de développement durable et complique le respect des engagements mondiaux de ne laisser personne de côté. L'Azerbaïdjan doit mettre un terme à sa politique agressive à l'égard du Haut-Karabakh et de l'Arménie, arrêter de tenir des discours visant à aggraver la situation dans la région et tenir compte des appels de la communauté internationale à rétablir la libre circulation via le corridor de Latchine. La poursuite du blocage inhumain visant à empêcher l'aide de parvenir à des populations touchées par un conflit nuit au développement durable de la région et la communauté internationale doit réagir.

86. **M<sup>me</sup> Ahmadova** (Azerbaïdjan), Troisième Secrétaire de la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que, malgré les conséquences dévastatrices de l'agression déclenchée par l'Arménie contre l'Azerbaïdjan et les atrocités et souffrances inqualifiables endurées par le peuple azerbaïdjanais, c'est l'Azerbaïdjan qui a proposé de normaliser les relations entre les deux pays après la fin de la guerre qui les a opposés, initiative largement soutenue par la communauté internationale. Malgré les mensonges, les insinuations et la désinformation diffusés par l'Arménie, l'Azerbaïdjan reste pleinement attaché à l'édification d'une région pacifique, sûre, stable et prospère et continuera d'œuvrer en faveur de la consolidation de la paix après le conflit, de la réintégration et du développement durable dans la région.

*La séance est levée à 17 h 35.*